Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration d'une stratégie de financement innovant des cantines scolaires du projet de Filets sociaux et services de base (FSB).

……

TERMES DE REFERENCE

Références de l'activité :

Intitulé de l'activité :	Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration d'une stratégie de Financement innovant des cantines scolaires
Composante 2 :	Filets sociaux
Sous-composante 2.1 :	Cantines scolaires
Ligne budgétaire :	Consultants
Catégorie budgétaire :	1

Agbalépédogan, rue 48 Maison 426, Villa Malou 01 B.P.: 2098 Lomé-Togo
Tél.00228 93 86 93 73 /22 25 57 11 site web : www.anadeb.org
Email : anadeb@anadeb.org

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 3
2. OBJECTIFS DE LA MISSION 5
   2.1. Objectif principal 5
   2.2. Objectifs spécifiques 5
3. RESULTATS ATTENDUS 5
4. TACHES A ACCOMPLIR 6
5. LIVRABLES 6
6. OBLIGATIONS DU CONSULTANT 7
7. METHODOLOGIE 7
8. DOCUMENTATION 7
9. DUREE DE LA MISSION 7
10. QUALIFICATIONS REQUISES 8
11. PROCEDE DE RECRUTEMENT 8

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le capital humain étant le facteur le plus important de tout développement économique et social, le secteur éducatif est alors considéré comme l'un des secteurs par excellence pour porter le développement. Dans ce contexte, des efforts sont accomplis et se poursuivent par le Togo tant sur le plan pédagogique que de construction des infrastructures scolaires. En outre, depuis les années 1970, convaincu de la forte corrélation entre la nutrition et l'amélioration des indicateurs scolaires, le Togo a introduit dans certaines écoles avec l'appui des partenaires, les cantines scolaires comme un facteur important devant contribuer à améliorer les indicateurs scolaires, notamment l'admission, la promotion et la rétention.

Ainsi, plusieurs expériences en matière d'alimentation scolaire ont été développées depuis les années 1970 à nos jours par des partenaires et ONG tel que : i) Catholic Relief Service (CRS-CATHWELL) avec le soutien du gouvernement américain à travers l'USAID ; ii) l'ONG internationale Aide & Action ; iii) l'UNICEF, à travers le programme Education De Base (EDB) ; iv) le Projet de Développement Rural Intégré de la Région des Savanes (PDRIS), avec l'appui financier du PNUD ; v) le Programme : Communes du millénaire avec l'appui financier des Nations Unies ; vi) le Projet intégré d'alimentation scolaire et d'agroécologie exécuté dans la région des Savanes par l'ONG Code Utile Afrique sous financement de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentaire (ARAA) de la CEDEAO ; vii) le Projet de développement communautaires avec l'appui financier de la Banque mondiale ; viii) le Projet de développement communautaire et des filets sociaux (PDCplus) également avec l'appui financier de la Banque mondiale et le ix) Projet de Filets sociaux et services de base toujours avec l'appui financier de la Banque mondiale. Il faut, en outre, noter l'appui de la Banque mondiale et du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le renforcement des capacités, l'hygiène et la mise en place du cadre politique et réglementaire.

S'agissant de la dernière expérience de distribution de repas scolaires en cours, le Gouvernement togolais conformément à l'axe stratégique 3 : « consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion » du Plan national de développement (PND), a initié à travers le Ministère du développement à la base de la jeunesse et de l'emploi des jeunes (MDBJEJ), le projet de Filets sociaux et services de base (FSB) dont la mise en œuvre est confiée à l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Le projet FSB comporte trois composantes que sont : (i) Composante 1 : Infrastructures socio-économiques de base ; (ii) Composante 2 : Filets sociaux ; (iii) Composante 3 : Renforcement des Capacités et Gestion du projet. La composante 2 est subdivisée en deux sous-composantes à savoir : la sous-composante 2.1 : les cantines scolaires et la sous-composante 2.2 : les transferts monétaires ; tandis que la composante 3 est quant à elle subdivisée en 3 sous-composantes : la sous-composante de formation en gestion à la base, la sous-composante d'appui à la mise en place d'un système de filets sociaux et la sous-composante gestion du projet.

La sous-composante des cantines scolaires a pour objectif d'accroitre l'accès des enfants des milieux les plus pauvres du Togo à des repas scolaires réguliers ; ce qui devrait permettre d'améliorer la fréquentation et la rétention dans les établissements scolaires ciblés.

Depuis 2008 au 31 janvier 2020, les cantines scolaires étaient conjointement financées par l'Etat togolais et la Banque mondiale. A la fin de l'année scolaire 2018_2019, le financement, de la Banque mondiale a pris fin comme prévu. Mais cette dernière a accepté le poursuivre jusqu'à fin janvier 2020. Face au défi de pérennisation et d'extension de la fourniture des repas dans les

écoles des zones pauvres ciblées, avec ou sans le concours des partenaires techniques et financiers, l'Etat togolais a décidé de promouvoir l'approche des « cantines scolaires à contributions communautaires ». Dans cette approche, les communautés concernées font des apports en nature et ou en espèces, tandis que l'Etat togolais assure directement, à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), l'accompagnement technique de proximité et le financement complémentaire requis pour l'opération.

Sur la période de l'année scolaire 2017_2018 à l'année scolaire 2019_2020, il a été fourni au total 30 260 063 repas à 97 518 écoliers dans 315 écoles primaires publiques couvrant sur le plan national 6,26% des écoles primaires publiques et 8,80% des élèves pour 22 préfectures réparties dans les cinq (5) régions économiques du Togo.

On estime au plan national, à 94% la proportion d'écoles non-bénéficiaires des cantines scolaires. Les conséquences qui prévalent dans ces écoles par manque de distribution de repas sont :

- La suspension des bienfaits qu'apportent les cantines aux écoliers, parents d'élèves, corps enseignants, mamans-cantines, ONG de mise en œuvre et autres ;
- La régression de la fréquentation ;
- L'abandon scolaire ;
- L'augmentation du taux de redoublement ;
- La réduction de l'achèvement de l'école primaire.

Conscient de l'importance de l'alimentation scolaire dans l'éducation des enfants, le gouvernement togolais, a doté le secteur d'un cadre réglementaire approprié par l'adoption le 23 juin 2020 de la loi sur l'alimentation scolaire au Togo.

Des efforts passés de financement durable des cantines au Togo ont été menés mais n'ont pas encore abouti. Nous notons entre autres : i) l'Etude sur le développement et la pérennisation du programme d'alimentation scolaire au Togo menée 2016 sur le projet PDCplus ; ii) le Forum international sur l'alimentation scolaire en novembre 2016 ; iii) l'Etude sur l'extension des cantines scolaires au Togo à partir d'une meilleure adéquation qualité-coût des repas et participation communautaire ; iv) les Missions d'appuis techniques du Centre d'excellence du PAM au Brésil pour la mise en place des écoles d'excellence pour l'alimentation scolaire ; v) les Contributions communautaires ; vi) les Appuis de la Diaspora.

En vue d'assurer la pérennisation et l'extension du programme national d'alimentation scolaire dans les écoles primaires publiques du pays, le projet FSB, se propose d'apporter de l'assistance technique au gouvernement togolais, à travers l'ANADEB, en vue de l'exploration des options et stratégies de financements innovants de d'alimentation scolaire au Togo. En effet, bien que le programme d'alimentation scolaire du Togo soit très apprécié, le gouvernement peine à en assurer le financement dans la durée, à cause de l'espace budgétaire réduit où plusieurs priorités compétissent. Les financements innovants tels que les investissements à impact social apparaissent comme une alternative envisageable pour le financement d'un programme dont les retombées économiques et sociales ne sont plus à démontrer.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif principal

L'objectif principal de la mission est d'explorer des mécanismes de financements innovants du programme de l'alimentation scolaire au Togo, en vue d'en assurer la pérennité et l'extension progressive.

2.2. Objectifs spécifiques

Il s'agit quant aux objectifs spécifiques de :

- Faire le point des expériences passées et celles en cours en matière de fourniture des repas scolaires au Togo ;
- Etablir la situation des efforts précédents de financement des cantines scolaires par différentes modalités, quelles ont été les forces et faiblesses, quels sont les gaps à combler et comment.
- Faire le bilan de la mise en œuvre des cantines scolaires du projet FSB ;
- Apprécier le coût de la fourniture des repas scolaires ;
- Analyser les mécanismes actuels de financement des cantines scolaires au Togo ;
- Analyser les freins à la mise en œuvre des mécanismes de financement proposés dans le passé. A cet effet, le consultant s'appuiera sur l'étude sur la pérennisation des cantines scolaires réalisée sous le Projet de Développement Communautaire et de Filets Sociaux (PDCplus) ;
- Explorer la faisabilité des investissements à impact social comme mécanisme potentiel de financement du programme de cantines scolaires du Togo et son extension. A cet effet, les conditions actuelles de l'écosystème des financements à impact social du Togo seront analysées, en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces.
- Explorer en profondeur, la faisabilité de deux instruments spécifiques de financement à impact social : le financement participatif (crowdfunding) et les titres à impact social (Social Impact Bonds) dans le contexte du Togo.
- Elaborer un document de stratégie de financement du programme de cantines scolaires du Togo, basé sur les développements les plus récents dans le domaine des investissements ou financements à impacts sociaux.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont :

- Un point des expériences passées et celles en cours en matière de fourniture des repas scolaires au Togo est établi ;
- Un inventaire des efforts précédents de financement des cantines scolaires par différentes modalités est établi assorti des forces et faiblesses, les gaps à combler et la manière d'y parvenir.
- Un bilan de la mise en œuvre des cantines scolaires du projet FSB est établi ;
- Une appréciation objective est faite sur le coût du repas scolaire ;
- Une analyse du financement des cantines scolaires au Togo est effectuée ;
- Une analyse des freins à la mise en œuvre des mécanismes de financement proposés dans le passé est faite ;

- Il est exploré la faisabilité des investissements à impact social comme mécanisme potentiel de financement du programme de cantines scolaires du Togo et son extension à travers l'analyse des conditions actuelles de l'écosystème des financements à impact social du Togo en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces.
- Une exploration approfondie est faite par rapport à la faisabilité de deux instruments spécifiques de financement à impact social : le financement participatif (crowdfunding) et les titres à impact social (Social Impact Bonds) dans le contexte du Togo.
- Un document de stratégie de financement du programme de cantines scolaires du Togo, basé sur les développements les plus récents dans le domaine des investissements ou financements à impacts sociaux assorti d'un plan de mise en œuvre est élaboré et disponible.
- Des orientations au regard des enjeux et défis actuels sont définies ;
- Des recommandations pertinentes (adaptées et réalisables) sont formulées par rapport à chacun des aspects ci-dessus énumérés.

4. TACHES A ACCOMPLIR

Le consultant aura à effectuer les tâches ci-après :

- Faire la revue documentaire ;
- Elaborer et présenter un rapport de démarrage comportant, entre autres, une note méthodologique et un plan d'intervention pour amendement et approbation du commanditaire et du Partenaire technique et financier (PTF) ;
- Procéder à la collecte des données primaires auprès des écoles et partenaires impliqués ;
- Animer un atelier de définition des stratégies de financements innovants des cantines scolaires ;
- Analyser les possibilités de financement disponibles dans le pays ;
- Evaluer les stratégies, approches et méthodologies ainsi que les outils de développement des financements innovants ;
- Répertorier de façon exhaustive les forces et faiblesses, les opportunités et menaces pour la mise en place d'un mécanisme de financements innovants des cantines scolaires au Togo ;
- Déterminer une stratégie (en termes de grandes lignes) assortie d'un plan de mobilisation des ressources en vue de soutenir et étendre l'opération de fourniture des repas scolaires au Togo ;
- Réaliser toutes les activités nécessaires pour atteindre les objectifs et résultats susmentionnés ;
- Restituer les résultats et recueillir le feed-back des participants ;
- Elaborer un rapport provisoire (document de stratégie de financement du programme de cantines scolaires du Togo) à soumettre à l'approbation du client et du PTF ;
- Présenter le rapport provisoire à un atelier national de validation ;
- Elaborer le rapport final.

5. LIVRABLES

- Une note méthodologique incluant entre autres : (i) le contexte, (ii) la compréhension de la mission, (iii) la structure des travaux et une description succincte des blocs d'activités à mener, (iv) la méthodologie d'intervention ; (v) un planning / chronogramme d'intervention ; (vi) les outils de collecte des données ;

- Rapport provisoire (document de stratégie de financement du programme de cantines scolaires) en version électronique ;
- Un rapport final en versions électronique et physique.

6. OBLIGATIONS DU CONSULTANT

- Démarrer la mission dès la finalisation du processus de contractualisation ;
- Respecter le planning de mise en œuvre convenu avec le Client ;
- Présenter la note méthodologique dans un délai raisonnable (à discuter entre le Client et le PTF d'une part pour inputs, et d'autre part entre le client et le Consultant) pour validation ;
- Rendre en version électronique le rapport provisoire suivi de sa restitution pour validation ;
- Rendre en version électronique, le rapport final au plus tard une semaine après la validation du rapport provisoire par le Client ;
- Rendre en version électronique et en 10 exemplaires de copies physiques le rapport définitif après le OK de l'ANADEB sur le rapport final.

7. METHODOLOGIE

- La conduite de la mission sera caractérisée par une approche participative qui permettra aux acteurs et parties prenantes d'exprimer leurs attentes à toutes les étapes.
- La démarche méthodologique renfermera les étapes suivantes :
  - ✓ Revue documentaire ;
  - ✓ Validation de la note méthodologique (plan d'intervention y compris les outils de collecte) ;
  - ✓ Collecte, traitement et analyse des données ;
  - ✓ Animation d'atelier de définition de stratégies innovantes ;
  - ✓ Présentation du rapport provisoire ;
  - ✓ Validation du rapport provisoire ;
  - ✓ Elaboration du rapport final intégrant les amendements apportés ;
  - ✓ Elaboration du rapport définitif après accord du client sur le rapport final ;
- La méthodologie de collecte des données renfermera, suivant l'appréciation du consultant, les entretiens individuels, les focus groupe, les entretiens semi-structurés voire structurés.

8. DOCUMENTATION

La documentation disponible sur les cantines scolaires sera mise à la disposition du Consultant, y compris l'étude sur la pérennisation des cantines scolaires au Togo mentionné ci-dessus.

9. DUREE DE LA MISSION

Elle sera d'une durée approximative de 40 jours dont :

- 5 jours de documentation (revue de la littérature) ;
- 1 jour d'atelier d'approbation de la note méthodologique et des outils de collecte, d'analyse et de traitements des données ;
- 2 jours de finalisation de la note méthodologique ;
- 15 jours de réalisation des travaux de collecte, de traitement et d'analyse des données ;

- 2 jours de préparation pour l'animation d'un atelier de définition des stratégies de financement innovant des cantines scolaires ;
- 1 jour d'animation d'un atelier ;
- 6 jours d'élaboration du rapport d'évaluation des cantines scolaires du projet FSB assorti d'un / mécanisme de financement innovant ;
- 1 jours d'animation d'un atelier national de validation ;
- 7 jours de rédaction de la stratégie finale ;

Toutefois, la durée effective de la mission ne sera arrêtée qu'après échange avec le consultant

10. QUALIFICATIONS REQUISES

La présente mission sera confiée à un Consultant démontrant une expertise avérée en matière d'ingénierie financière des projets de développement et de recherche de financement notamment la mobilisation des financements à impact social. La maîtrise du concept de financements ou d'investissements à impact social est donc requise.

Le profil requis est un économiste, spécialiste en ingénierie financière, gestionnaire de projets et programmes, ou tout autre qualification équivalente,

- ayant un diplôme universitaire d'au moins Bac +5
- avec au moins 10 ans d'expériences pratiques / confirmée en ingénierie financière dans le contexte des pays en développement.
- Par ailleurs, le consultant devra en outre réaliser au moins trois missions similaires ou équivalentes au cours des cinq (5) dernières années
- ayant travaillé en contexte africain au sud du Sahara au cours des trois dernières années.

Une expérience de travail avec les partenaires techniques et financiers principaux (Union Européenne, Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) serait un plus.

11. PROCEDE DE RECRUTEMENT

Il s'agira d'une procédure de recrutement de Consultant individuel. Le Consultant ayant plus réuni les qualifications requises pour la mission sera retenu. Il soumettra des propositions technique et financière qui feront objet d'analyse.